



CCI Le HAVRE

www.havre.cci.fr

Esplanade de l'Europe - BP 1410
76067 Le Havre Cedex
Tél : 02 35 55 26 00
Fax : 02 35 55 26 26

Le Président

Monsieur Jean BERGOUGNOUX
Président de la CPDP pour La Francilienne
Parc St Christophe
Pôle Galilée 3
10 avenue de l'entreprise
95 865 CERGY PONTOISE CEDEX

Le 5 Juillet 2006

Monsieur le Président,

Le débat qui porte sur le prolongement de la Francilienne entre Cergy-Pontoise et Orgeval intéresse tout particulièrement la région Haute-Normandie et la CCI du Havre, au nom de ses 5900 ressortissants, soutient la réalisation de ce tronçon.

La situation géographique de notre région, caractérisée par la présence de la Seine, a favorisé le développement d'un large complexe industriel le long du fleuve, de Paris à l'estuaire. Le poids de l'industrie est donc important et marqué par la présence de grands donneurs d'ordres dans les domaines de l'automobile, de l'aéronautique, de la chimie, de la construction électrique et électronique, et de nombreux prestataires implantés à proximité. Le marché francilien constitue le principal débouché des entreprises de notre circonscription. C'est pourquoi, pour notre territoire, l'enjeu majeur du prolongement de la Francilienne est l'accès rapide aux marchés de l'Ouest et Nord de l'Ile-de-France.

La proximité de la région Ile-de-France est un atout certain mais aussi une faiblesse de notre territoire : les activités tertiaires supérieures, activités de conseil, d'assistance aux entreprises et de Recherche et Développement, captées par Paris y sont sous-représentées. Faciliter les échanges terrestres, c'est permettre à nos entreprises d'accéder à de plus nombreux services.

Je tiens à vous rappeler que notre région développe le seul pôle de compétitivité logistique « Logistique Seine Normandie ». Ce pôle vise à faire de la Normandie la plateforme multimodale d'échanges internationaux maritimes à l'Ouest de l'Europe et à offrir des services logistiques à haute valeur ajoutée à partir des ports de la Seine. Pour conforter ce pôle, des infrastructures routières à la mesure des enjeux, viendront renforcer le maillage multimodal (fer et fleuve).

/... 2

Le projet de la Francilienne répond à une mutation de tissu économique de l'industrie vers le tertiaire dans lequel la logistique prend une part considérable et facilite le raccordement des différents pôles économiques du Nord et de l'Ouest francilien avec le reste du réseau autoroutier.

De plus, l'autre pôle de compétitivité à vocation mondiale Mov'eo, porté par la Région Ile-de-France et par la Normandie, intensifiera les relations inter-régionales dans un domaine d'excellence qui porte la vision stratégique et technologique des acteurs majeurs du monde de l'automobile, mais également de l'aéronautique, de l'ingénierie routière et des transports collectifs.

Il est évident que rapprocher notre territoire de celui de l'Ile-de-France, de son marché potentiel, de ses centres de décisions, en renforce l'attractivité. Le prolongement de la Francilienne à l'Ouest participe à cet objectif. Il est notamment un enjeu majeur pour le développement international de nos entreprises car il facilitera l'accès à l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle.

Pour l'ensemble de ces raisons, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Havre demande le prolongement de la Francilienne et appuie sans réserve la position défendue par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Versailles Val-d'Oise Yvelines, par le tracé rouge dit « historique ».

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Vianney de CHALUS

